



Consultation des conseillers d'orientation-psychologues et des directeurs de CIO

Le cabinet du Ministre a communiqué une dernière version du texte de recommandations qu'il entend soumettre au Ministre. Ce texte fera l'objet de l'écriture d'un texte réglementaire dont nous ne connaissons ni le niveau (décret ou circulaire ?) ni le contenu. Toutefois le cabinet s'est engagé à reprendre ces préconisations pour la rédaction du texte réglementaire.

Nous vous proposons de participer à la consultation ci-dessous, sur la dernière version du texte du 25 JUIN afin que nous puissions le faire valoir auprès du cabinet. Vous pouvez trouver dans le document « Cartes sur tables » l'état de l'évolution du texte entre la première version et celle du 25 JUIN.

ACADEMIE :

Etes vous : Conseiller d'orientation-psychologue/directeur de CIO

Nombre d'années d'exercices : 1 à 5 / 6 à 10/11 à 15/16 à 20 /20 à 25/Plus de 25

Etes vous : Syndiqué au Snes/ Non syndiqué au Snes

Q1 - La qualification de psychologue et la déclinaison des activités du conseiller d'orientation-psychologue vous paraissent-elles suffisamment identifiées comme des missions de psychologue dans la dernière version du texte?

OUI/NON

Commentaires :

Q2 :-Dans la dernière version du texte, le public prioritaire apparaît-il clairement comme étant celui de la formation initiale ?

OUI / NON

Commentaires :

Q3 -Les missions des conseillers d'orientation-psychologues déclinées dans ce texte vous semblent elles définies de manière

Restrictives/Elargies/ Identiques à l'existant

Commentaires :

Q4 - Le texte offre t il selon vous des garanties suffisantes sur l'existence et la pérennité des CIO en tant que structures spécifiques de l'EN ?

OUI / NON

Commentaires :

Q5 - Le MEN envisage toujours de réécrire le décret statutaire du 20 Mars 91 pour intégrer les résultats du groupe de travail. Y a-t-il selon vous pertinence et nécessité à transformer le décret ?

OUI / NON

Commentaires :

Q6- Le niveau d'une circulaire vous paraît-il suffisant?

OUI/NON

Commentaires :

Q7 -L'ancrage des CIO et des personnels dans l'Education Nationale vous paraît il suffisamment solide dans la dernière version du texte?

OUI / NON

Commentaires :

Q8 -Vous paraît il essentiel que les Directeurs de CIO continuent à être issus du corps ou pourraient ils provenir d'autres métiers de l'Education Nationale?

Issus du corps exclusivement/ Issus de tous les corps de catégorie A de l'EN

Commentaires :

Q9- La participation des conseillers d'orientation-psychologues aux plateformes multi média, offre t- elle, selon vous, suffisamment de garanties du point de vue des missions ?

OUI/NON

Commentaires

Q10 -la participation des conseillers d'orientation-psychologues aux plateformes multimédia offre t- elle suffisamment de garanties du point de vue des conditions d'exercice ?

OUI / NON

Commentaires

Q11-La création de GIP (groupements d'intérêts publics rassemblant des organismes publics et privés) au niveau régional pour porter le Service dématérialisé puis le service public d'orientation tout au long de la vie correspond aux projets gouvernementaux. L'intégration des CIO et des personnels dans ce type de structure vous paraît elle

Souhaitable/Inacceptable

Commentaires :

Q12- L'intégration des CIO dans un GIP au niveau régional aura des conséquences sur le contenu du travail et les conditions d'exercices. Les risques pour l'exercice du métier vous paraissent-ils ?
Très importants/assez importants/peu importants

Commentaires :

Q13- Le texte prévoit une implication des conseillers d'orientation-psychologues en direction des adultes, limité à un premier accueil, dans le cadre du Service public d'orientation tout au long de la vie ,Dans le contexte, les risques d'une augmentation du volume du public adulte à prendre en charge vous paraissent-ils ?

Très importants/assez importants/ peu importants

Commentaires :

Q 14- Ce nouveau texte permettra t –il, selon vous, de mieux répondre aux besoins des élèves, des parents et des établissements ?

OUI / NON

Commentaires :

Q15-Le Délégué interministériel à l'orientation a pour mission l'établissement des critères de labellisation et la validation des organismes habilités à faire partie du service public d'orientation tout au long de la vie A votre avis, la démarche de labellisation vous paraît elle pertinente pour le service public d'orientation de l'Education Nationale ?

OUI / NON

Commentaires :

Q 16- Le principe d'une labellisation « site par site » donc CIO par CIO, vous paraît elle souhaitable ?

OUI / NON

Commentaires :

Q 17-Le MEN semble décidé à accélérer la « restructuration » du réseau des CIO en programmant des fermetures de CIO, des fusions, des relogements (dans des missions locales et cités des métiers , maisons de l'emploi etc)...Il persiste dans sa volonté de réécrire le décret statutaire dans le sens d'une transformation de nos missions et de nos conditions d'exercice. Seriez - vous prêts à participer

à une journée nationale d'action dans les académies/à un rassemblement national à Paris

Commentaires

Q18- Cette journée nationale d'action doit elle inclure le recours à la grève ?

OUI/NON

Commentaires :